

Carnet de la quinzaine

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **17 (1929)**

Heft 304

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

j'en ai rencontré plusieurs qui avaient défendu à leur femme de signer, d'autres m'ont aimablement fermé la porte au nez, au seul mot de pétition, et n'ai-je pas reçu de l'un d'eux le conseil charitable d'aller raccommorder mes bas! (C'est curieux, la place que cette occupation est censée tenir dans une vie féminine. (Réd.) Un autre encore a parlé si grossièrement du vote des femmes devant moi à sa propre femme, que je n'ai pu m'empêcher de lui dire que c'était plus que le moment que les femmes bougent, puisqu'il y en avait encore qui étaient de pareilles esclaves... — Consolerez-vous, intervient une autre, voici la contre-partie. C'est chez un jeune ménage: la femme signe avec enthousiasme, et me demande instamment de revenir à midi pour que son mari puisse signer aussi. Lorsque je reviens, le jeune mari est beaucoup plus tiède... « *Je ne sais pas... je ne suis pas décidé... ma femme s'est trop avancée...* » Rentrée impétueuse de la maîtresse de céans, qui fonce sur son mari d'un doigt vengeur: « *Tu n'as pas signé?... Je le dirai à ta mère. Elle te déshériterait.* »

D'autres expériences sont touchantes. Un vieillard très affable, très courtois, ouvre la porte avec déférence: « *Entrez, Madame, asseyez-vous. J'ai reçu hier la feuille volante que vous avez déposée dans ma boîte aux lettres; je l'ai lue avec attention, soigneusement étudiée. Je suis d'accord, et je vous attendais.* » Et sa vieille main tremblante trace soigneusement une signature. Ailleurs, une bonne dame à cheveux blancs crie à tue-tête dans l'appartement: « *Papa, c'est pour la pétition. Est-ce que je puis signer?...* » Et l'on entend la voix effarée de « papa » au loin: « *Non, bien sûr, ne signe pas!* » Voici un vieillard paralytique, qui se désole de ne pouvoir apposer sa signature de sa main immobilisée, mais qui appelle la petite bonne qui le soigne pour qu'elle au moins manifeste ses convictions. Voici une femme qui voudrait bien signer, mais qui ne sait pas écrire (une étrangère âgée mariée à un Suisse, hâtons-nous de le dire), et qui offre de mettre une croix à la place de son nom. Souvent, ce sont les concierges qui consolent les collecteurs déçus de redescendre les cinq étages, en haut desquels ils se sont péniblement hissés, avec un butin de 5 signatures seulement, et dans la loge tout le monde signe, et l'on va chercher des voisines. Beaucoup d'étrangers et d'étrangères aussi dans certains quartiers, ce qui est impossible à savoir d'avance, et qui rend forcément infructueuses bien des visites: chose intéressante à constater, mais peu réjouissante: les Françaises, d'une manière générale, regrettent amèrement de ne pouvoir signer, alors que celles qui se détournent avec indifférence ou dédain sont de nos compatriotes !

Les objections ne sont pas neuves. « *Dieu n'a pas fait la femme pour aller voter* », déclare sentencieusement un bon bourgeois. « *Dieu a fait la femme égale à l'homme*, rétorque du tac au tac la collectrice. — Le terme « droits politiques » effarouche nombre de femmes qui déclarent tout net ne vouloir rien avoir à faire avec la politique. Mais qu'on leur parle alors de protection de l'enfance, de la maternité, de réformes sociales: les voilà toutes rassurées et converties. La dame de réception d'un dentiste commence à déclarer d'un ton pincé que les raisonnements de certaines femmes valent peut-être ceux de certains hommes; puis saisissant tout à coup le rapport entre le droit de suffrage et la possibilité pour la femme d'améliorer sa situation économique, elle se précipite sur sa plume: « *Je ne gagne que 100 fr. par mois, et je ne puis continuer ainsi* » Beaucoup, hommes et femmes, ont grand-peur de l'orientation politique que donnerait au pays, assurent-ils, le vote des femmes, et le spectre de Moscou motive bien des réponses négatives. D'autre part, la tendance antidémocratique inspirée de l'Action française se manifeste fréquemment: « *Je suis opposé au suffrage des hommes, je ne désire donc nullement qu'on le donne aux fem-*

mes. » « *A mon avis, il faudrait commencer par retirer le droit de vote aux hommes avant de songer à en faire cadeau aux femmes.* » Dans les milieux catholiques, c'est, ou bien le refus catégorique, par obéissance aveugle au mot d'ordre reçu, ou l'assurance que ce qu'il nous faut, c'est le suffrage familial. « *Nous l'aurons*, déclare une dame, *nous sommes décidées à l'obtenir.* » Enfin, et cela va de soi, nul succès dans les cafés. Propriétaires et consommateurs se détournent avec dédain quand on leur présente une liste. Il faut être une apôtre pour pénétrer dans leur antre avec ce but. La corporation des épiciers ne paraît pas très bien disposée non plus: on signale le cas d'une redoutable virago, qui, ayant accepté en dépôt une liste d'un trop confiant collecteur, clamait ensuite sur tous les tons que *jamais* personne ne signerait chez elle, qu'elle saurait bien l'empêcher... ce qui fait que, averti par des âmes charitables, de cette propagande à l'envers, le collecteur se hâta de retourner retirer sa liste. Plus de traces: l'épicière l'avait déchirée en mille morceaux! En revanche, les cordonniers paraissent dans leur ensemble sympathiques à notre cause et réclament des listes en dépôt pour leurs échoppes et magasins. Les grandes maisons de couture, de même, dont deux des plus importantes, ont autorisé et encouragé la circulation de listes parmi le personnel de leurs ateliers et magasins. Une des plus grandes banques a fait dire qu'elle attendait les collectrices. Et nos sept conseillers d'Etat ont donné leur autorisation à la circulation de listes dans leur Département.

... On pourrait allonger indéfiniment. Collecteurs et collectrices ne tarissent pas en récits. Et ceux qui ont pris des listes à faire signer autour d'eux, non pas seulement parmi leurs amis et connaissances (cela, c'est facile), mais dans les réunions, séances, etc., où les amène leur travail (on a beaucoup signé par exemple au cours des répétitions des récentes représentations wagnériennes), dans les tramways, dans les bureaux et ateliers où ils sont occupés — ceux-là aussi auront certainement leur moisson d'observations piquantes et d'expériences amusantes. Nous y reviendrons.

E. GR.

N. D. L. R. — Après Lausanne et Genève, n'aurons-nous pas des récits de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, ou des villes de Suisse allemande?

Garnet de la Quinzaine

Vendredi 5 avril:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, Foyer féminin, 26, rue de Bourg, 20 h. 30: *L'initiative sur l'eau-de-vie et sur la revision générale du régime des alcools*, causerie publique et gratuite par le Dr Hercod, directeur du Bureau International contre l'alcoolisme.

Mercredi 10 avril:

GENTHOD-BELLEVUE (cant. de Genève). Salle communale, 20 h. 30: *Si les femmes votaient...* conférence publique et gratuite par Mme Chenevard-de Morsier, sous la présidence du Dr Rillicet, maire. Discussion.

Vendredi 12 avril:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 17 h.: *La Société des Nations à l'Ariana*, causerie avec projections lumineuses par M. G. Fatio. Cartes à l'entrée, au profit de la caisse de l'Union.

Ecole d'Etudes sociales pour femmes - Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 10 avril-3 juillet 1929

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales
Préparation aux carrières d'activité sociale (Protection de l'enfance, surveillance d'usines, etc.), d'administration, d'établissements hospitaliers, d'enseignement ménager et professionnel féminin, de secrétaires, bibliothécaires, libraires.
 Des auditrices sont admises à tous les cours

Ecole de Laborantines (Auxiliaires de laboratoire)

sous la direction d'une Commission spéciale
 Programme 50 ct. et renseignements par le secrétariat rue Ch.-Bonnet, 6.

Foyer de l'Ecole d'Etudes sociales

Tél. Stand 13-93 — Rue Töpffer, 17 — GENÈVE

Cours ménagers par séances de 3 h. ou par séries de 10 et 20 leçons.

CUISINE, COUPE ET CONFECTION, MODE ET LINGERIE
 RACCOMMODAGE, REPASSAGE, BRODERIE, ETC.

Semestre d'été: 9 avril au 6 juillet

Le Foyer reçoit comme pensionnaires des étudiantes de l'Ecole, des élèves ménagères, et forme des gouvernantes de maison.

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Téléph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1353.* — Cordial merci aux généreux donateurs.